COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 05 JUILLET 2016 A 20 HEURES

Beaune Côte et Sud conduirait à ce que la Commune Nouvelle de Val-Mont n'ait plus qu'un seul représentant communautaire.

Le Maire explique le caractère inadmissible de cette proposition et propose de demander un arbitrage au Tribunal Administratif par le mode le plus approprié.

SEANCE DU 05 JUILLET 2016 A 20 HEURES

Convocation : 27/06/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BOLOT . BRESSOULALY . CHATELET . ESSA .FICHOT Michel . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond. POTIRON .
Absents :. DEMARTINECOURT Marcel et DESBOIS Sébastien ont donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel a donné pouvoir à MANIERE Raymond .
BULLIER . DA COSTA Tony. FICHOT Ludovic . GOULIER . GUILLEMARD . PERROT . EXCUSES.
RESULTAT DU VOTE : 15 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

75 - ENTRETIEN MASSIFS FLEURS

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'entretien des massifs de fleurs de l'ancienne commune de JOURS EN VAUX nécessite l'intervention d'une entreprise.

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de faire appel à l'entreprise DOMICILE SERVICES pour 32 heures de travail dans un premier temps, de manière à entretenir les massifs de fleurs situés aux croisements de Corcelles, au cimetière et devant l'Eglise.

SEANCE DU 05 JUILLET 2016 A 20 HEURES

Convocation : 27/06/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BOLOT . BRESSOULALY . CHATELET . ESSA .FICHOT Michel . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond. POTIRON .
Absents :. DEMARTINECOURT Marcel et DESBOIS Sébastien ont donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel a donné pouvoir à MANIERE Raymond .
BULLIER . DA COSTA Tony. FICHOT Ludovic . GOULIER . GUILLEMARD . PERROT . EXCUSES.
RESULTAT DU VOTE : 15 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

76 - DECISION MODIFICATIVE FPIC 2016

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 05 JUILLET 2016 A 20 HEURES

FONCTIONNEMENT

Compte 73925 + 239 €
Compte 022 - 239 €

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

SEANCE DU 05 JUILLET 2016 A 20 HEURES

Convocation : 27/06/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BOLOT . BRESSOULALY . CHATELET . ESSA .FICHOT Michel . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond. POTIRON .
Absents :. DEMARTINECOURT Marcel et DESBOIS Sébastien ont donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel a donné pouvoir à MANIERE Raymond .
BULLIER . DA COSTA Tony. FICHOT Ludovic . GOULIER . GUILLEMARD . PERROT . EXCUSES.
RESULTAT DU VOTE : 15 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

77 - DECISION MODIFICATIVE VOIRIE 2016

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT
Compte 023 (042) 5 000 €
Compte 7478 5 000 €

INVESTISSEMENT

Compte 2151 5 000 €
Compte 021 (040) 5 000 €

TOTAL DEPENSES 10 000 €

TOTAL RECETTES 10 000 €